

LISTE DES CHOSES À FAIRE ET À NE PAS FAIRE



LA LISTE D'EXEMPLES SUIVANTE N'EST PAS EXHAUSTIVE ET IL CONVIENT DE TOUJOURS FAIRE PREUVE DE BON SENS ; CEPENDANT, ELLE PEUT SERVIR DE GUIDE POUR SE CONFORMER AUX POLITIQUES DE HES.



FAIRE

- ▶ Demandez-vous s'il existe un besoin commercial d'engager ce Tiers.
- ▶ Familiarisez-vous avec la Politique et les instructions de recrutement de Tiers.
- ▶ Lorsque vous traitez de l'octroi de licences à des Fonctionnaires, précisez à l'avance quels sont les licences et permis requis.
- ▶ Documentez tous les paiements à des Tiers.

ENGAGEMENT DE TIERS

PERMIS ET LICENCES

- ▶ N'ignorez pas les Signaux d'alerte.
- ▶ Ne sollicitez pas et ne réglez pas de paiement de facilitation.
- ▶ N'ignorez pas les inquiétudes que vous pourriez avoir, mais signalez-les.
- ▶ N'effectuez aucun paiement sur des comptes non officiels et obtenez toujours

NE PAS FAIRE

CONTRE LES POTS DE VIN ET LA CORRUPTION

- ▶ Familiarisez-vous avec la Politique de lutte contre les pots de vins et la corruption et soyez vigilant pour reconnaître les situations qui leur sont potentiellement liées.
- ▶ Refuser toute invitation concernant des Paiements de facilitation.
- ▶ Posez des questions sur les taux et les frais afin de distinguer les paiements légitimes des Paiements de facilitation.
- ▶ Documentez tous les paiements à des Fonctionnaires Tiers.
- ▶ Signalez les violations potentielles ou présumées au Compliance Officer local ou au Deputy Chief Compliance Officer, ou en utilisant la ligne directe.

- ▶ Ne sollicitez ni n'acceptez aucune forme de Pot de vin, et n'effectuez aucun Paiement de facilitation.
- ▶ Ne sous-estimez pas le risque ou la probabilité d'être confronté à des actes de Pots-de-vin et/ou de Corruption.
- ▶ N'ignorez pas les inquiétudes que vous pourriez avoir, mais signalez-les.
- ▶ Ne refusez pas de payer si votre vie ou celle d'une autre personne, ou la perte de liberté est en jeu.
- ▶ N'effectuez aucun paiement sans contrat ou bon de commande, facture ou reçu.

LISTE DES CHOSES À FAIRE ET À NE PAS FAIRE



LA LISTE D'EXEMPLES SUIVANTE N'EST PAS EXHAUSTIVE ET IL CONVIENT DE TOUJOURS FAIRE PREUVE DE BON SENS ; CEPENDANT, ELLE PEUT SERVIR DE GUIDE POUR SE CONFORMER AUX POLITIQUES DE HES.



FAIRE

- ▶ Familiarisez-vous avec la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et soyez vigilant pour reconnaître les situations qui leur sont potentiellement liées.
- ▶ Documentez tous les paiements à des Tiers.
- ▶ Si vous êtes confronté à une demande de paiement irrégulier, vous devez toujours résister et vous opposer selon la politique applicable.

BLANCHIMENT D'ARGENT



CADEAUX ET INVITATIONS



- ▶ Familiarisez-vous avec la Politique de cadeaux et invitations et soyez vigilant pour reconnaître les situations qui leur sont potentiellement liées.
- ▶ N'accueillez des réunions que dans des lieux véritablement justifiés sur le plan commercial.
- ▶ Soyez particulièrement attentif lorsque vous traitez avec des Fonctionnaires.
- ▶ N'incluez que les personnes dont la présence est pertinente à des fins professionnelles.
- ▶ N'offrez des voyages et hébergements que pour la période nécessaire et au niveau applicable aux collaborateurs participants.

NE PAS FAIRE

- ▶ N'ignorez pas les inquiétudes que vous pourriez avoir, mais signalez-les.
- ▶ Ne sollicitez ni n'acceptez aucune forme de Pot de vin, et n'effectuez aucun Paiement de facilitation.
- ▶ Ne sous-estimez pas le risque ou la probabilité d'être confronté à des actes de Pots-de-vin et/ou de corruption.

- ▶ N'ignorez pas les inquiétudes que vous pourriez avoir, mais signalez-les.
- ▶ Ne donnez pas d'argent de poche ou de remboursement des dépenses en espèces.
- ▶ N'acceptez pas de divertissements et de repas qui ne sont pas directement liés aux activités commerciales et qui ont une valeur modérée.
- ▶ N'offrez pas de divertissement sophistiqué ou inapproprié.
- ▶ Ne sollicitez pas de cadeaux, de divertissements ou d'hospitalité.